

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Paul Sarrazin	1.1 Maire	24 628	12 314	75 901	7 108
Ginette Prieur	1.2 Conseiller	8 209	4 105		
Sylvain Roy	1.3 Conseiller	8 209	4 105		
Johanna Fehlmann	1.4 Conseiller	8 209	4 105		
Jacqueline Lussier-Meunier	1.5 Conseiller	8 209	4 105		
Pierre Bernier	1.6 Conseiller	8 209	4 105		
Sylvain Goyette	1.7 Conseiller	8 209	4 105		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).